

Débats récents

4^e colloque international annuel de l'Ename Center

26-28 mars 2008, Gand (Belgique)

Cette année encore, l'Ename Center organisait à Gand un colloque international consacré au patrimoine et qui faisait la part belle au patrimoine immatériel. Initiée dans un contexte académique, cette manifestation a eu l'immense mérite d'offrir un panorama des recherches sur le patrimoine immatériel qui rompt avec une approche littérale de la convention de l'Unesco. Le thème, *Between objects and ideas : re-thinking the role of the intangible heritage*, témoignait du reste de cette volonté d'étudier moins la mise en œuvre de la convention que les conséquences de l'apparition au plan international d'une nouvelle catégorie de politique publique culturelle, et plus particulièrement les transformations des politiques patrimoniales. Ainsi, une large place était réservée au patrimoine immatériel dans les sites, les monuments, ou encore les musées.



Le château de Bran, en Roumanie, est associé au personnage de Dracula.

Comme les années précédentes, nombreux étaient les intervenants venant d'administrations culturelles ou de centres de recherche de pays anglo-saxons n'ayant pas ratifié la convention. Le paradoxe mérite d'être souligné : si ni le Canada, ni le Royaume-Uni, ni les États-Unis ne s'inscrivent dans une démarche de rati-

Christian Hottin

fication, leurs universités sont très présentes dans la réflexion sur le sujet, mais aussi impliquées dans l'action (comme en témoigne le rôle de l'université Laval de Québec, illustré par les recherches de l'IREPI¹ et de son directeur Laurier Turgeon, qui participait au colloque). Au Royaume-Uni, comme l'ont montré Emma Waterton et Laurajane Smith, l'État comme les politiques locales ne se préoccupent guère de la convention et le PCI pourrait se résumer à la formule célèbre *making much ado about nothing*. Cela n'empêche pas la poursuite de recherches dynamiques, telles celles présentées par Michele Stefano sur les traditions vivantes de la région de Newcastle.

Concernant les liens entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel, on retiendra notamment l'attention portée au sort des édifices de culte dans un contexte d'abandon des pratiques religieuses : est ainsi posée la question – sans doute appelée à devenir cruciale dans les années à venir – du caractère patrimonial des religions en voie de désaffection massive et de la mémoire qui s'attache aux églises qui furent le lieu de ces rites. Les communications présentées par Henrik Lindbland, de l'Eglise de Suède, ou encore par Zsuzsanna Böröcz, rejoignent les réflexions développées dans le contexte nord-américain par Luc Noppen (UQAM). Une autre piste de recherche, liant patrimoine matériel et immatériel, a été proposée par Ondina Taut (VUB) avec l'analyse des conséquences induites par un phénomène immatériel, l'évocation de Dracula, sur la gestion et l'appréciation financière d'un bien matériel, en l'occurrence le château de Bran en Transylvanie : la spéculation immobilière née de l'association entre un lieu historique et une icône universelle de la littérature et du cinéma d'épouvante a contribué à faire de ce château roumain la troisième demeure privée la plus chère au monde.

Fait suffisamment rare pour qu'il soit signalé, la manifestation associait approches théoriques et pratiques, puisque des stages d'initiation à la manipulation des marionnettes ou à la musique africaine étaient proposés aux participants.

L'ampleur de cette manifestation ne permet pas d'en faire ici un compte rendu exhaustif. Les actes seront prochainement publiés par l'Ename Center (<http://www.enamecenter.org>).

1. Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel : <http://www.ethnologie.chaire.ulaval.ca>



La place des communautés dans les politiques du PCI

28-30 janvier 2008, Maison des cultures du monde, Vitré

Tenues à intervalles réguliers et à un rythme soutenu, les sessions du comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) rassemblent trente États parties pour la rédaction et la validation de directives opérationnelles concrètes afin de mettre en œuvre la convention de 2003, texte de portée générale, aux contours nécessairement abstraits. À Alger, comme à Chengdu, Tokyo ou Sofia, chaque réunion suppose un travail d'harmonisation des points de vue issus de pays appartenant à des aires culturelles différentes.



Arménie. Benik Abovian et Zaven Azibekian, musiciens traditionnels du Tavush, duo de hautbois zurna.



© M.-N. Robert / Festival de L'Imaginaire 2002, MCM

Estonie. Chants de mariage des femmes du pays Setu.

L'Unesco et les États parties organisent aussi des réunions portant sur des thèmes précis et rassemblant des experts venus de plusieurs pays. Ce fut le cas en mai 2007, avec le séminaire mis en place par l'Estonie sur la réalisation des inventaires du PCI. C'était également la configuration de la réunion tenue du 28 au 30 janvier 2008 à Vitré, coorganisée par l'Unesco et le ministère de la Culture (DAPA / Mission ethnologie et DDAI), avec le concours de la Maison des cultures du monde qui a accueilli les participants dans son nouveau centre de documentation.

Des experts venus des cinq continents (Guadeloupe, Cameroun, Belgique, Philippines, Japon, Roumanie, Syrie)

répondaient aux questions posées par les représentants de l'Unesco, du ministère de la Culture, et d'un groupe de travail mis en place par le comité intergouvernemental (présidé par le chef de la délégation du Sénégal, il se compose de représentants de la Belgique, de la Roumanie, du Pérou, de l'Algérie). Les experts devaient proposer des solutions concrètes en vue de l'implication des communautés, groupes ou individus dans la mise en œuvre de la convention. Les thèmes proposés concernaient, notamment, la sensibilisation aux objectifs de la convention, la collecte des informations, la réalisation des inventaires, la constitution des dossiers de candidatures, la transmission des pratiques, ainsi que la coopération intercontinentale (en particulier l'échange des sources documentaires anciennes) et régionale (à travers la création de centres régionaux d'animation en faveur du patrimoine immatériel, à l'image du CRESPIAL, basé au Pérou mais actif dans plusieurs pays d'Amérique latine).

Les conclusions des débats avec les experts ont servi de socle à la rédaction de la directive opérationnelle de l'Unesco relative à l'implication des communautés (adoptée par le comité intergouvernemental à Sofia en février 2008). Cette directive indique notamment que les États parties sont encouragés à créer un organisme consultatif ou un mécanisme de coordination qui facilitera la participation des communautés dans la mise en œuvre de la convention. Il leur est également conseillé de tenir à jour un répertoire des centres d'expertise ou de recherche actifs dans le domaine du patrimoine immatériel. Il est en outre demandé aux États de faciliter l'accès des membres des communautés aux résultats des recherches scientifiques concernant leur PCI et, au niveau international, « les États parties qui détiennent de la documentation sur un élément du patrimoine culturel immatériel présent sur le territoire d'un autre État partie sont encouragés à la partager avec cet autre État qui mettra cette information à la disposition des communautés, des groupes, et le cas échéant des individus concernés ainsi que des experts, des centres d'expertises et des instituts de recherche ».

Enfin, « les États parties sont encouragés à participer aux activités relevant de la coopération régionale y compris à celle des centres de catégorie 2 pour le patrimoine culturel immatériel qui sont ou seront créés sous les auspices de l'Unesco [...] ». Il sera également possible, « dans la limite des ressources disponibles » que le comité invite des membres de communautés à prendre part à ses réunions.

Avant d'entrer officiellement en vigueur, cette directive doit encore être approuvée par l'assemblée générale des États parties qui se tiendra à Paris en juin 2008.

Christian Hottin

© Françoise Grünz/Maison des Cultures du Monde.



Le patrimoine culturel immatériel de l'Europe : inventer son inventaire

30 novembre 2007, Institut national du patrimoine, Paris

Organisée par l'Institut national du patrimoine (INP), en collaboration avec la Mission ethnologie du ministère de la Culture et de la Communication, cette journée d'études s'inscrivait dans le cadre des Rencontres européennes du patrimoine de l'INP, qui réunissent universitaires et professionnels du patrimoine pour débattre des enjeux de la conservation et de la restauration du patrimoine à l'échelle européenne. Les spécialistes européens (universitaires, membres d'institutions culturelles) présents lors de cette journée sur le patrimoine immatériel ont abordé le thème des inventaires, en confrontant différentes méthodes de travail. Tout au long de l'année 2007, d'autres rencontres avaient été organisées en Europe au nombre desquelles figure en bonne place le séminaire tenu à Tallinn (Estonie) en mai, qui réunissait principalement des représentants des pays d'Europe centrale et orientale.

Un an après l'entrée en vigueur de la convention, et alors que les inventaires font partie des obligations incombant aux États qui l'ont ratifiée, il n'était guère surprenant que les organisations en charge du patrimoine dans les pays concernés portent dans un premier temps leur attention sur ce sujet. Étaient invités des chercheurs et membres d'institutions de Bulgarie, de Roumanie, du Québec, de Norvège et de Belgique qui ont échangé leurs points de vue avec des chercheurs universitaires ou institutionnels français.



La France met actuellement en place sa propre politique de réalisation d'inventaires du PCI. Dans ce contexte nouveau, il importait de faire connaître au public scientifique et professionnel l'état des pratiques dans les autres pays. Les inventaires sont en effet le reflet de la sédimentation des pratiques culturelles et scientifiques des pays qui les mettent en œuvre. Il importait en outre, alors que l'idée d'un inventaire de pratiques immatérielles avait pu choquer certains représentants de la communauté anthropologique, de montrer que cette pratique était plus ancienne qu'on ne le pensait, y compris dans notre pays, et que si elle soulevait des questions méthodologiques et épistémologiques indéniables, elle n'était en aucun cas inconcevable. Les communications et les discussions ont traité de ces questions de méthode. Quelle doit être la démarche globale (faut-il un ou plusieurs inventaires ? Faut-il privilégier une approche *top-down* ou au contraire *bottom-up* ? Quelle doit être la grille d'inventaire ? Comment mettre en œuvre le principe d'implication des communautés ? Enfin, à partir d'exemples notamment français ou canadiens, ont été explorées les voies, sans doute promises à un bel avenir, de démarches d'inventaires mêlant patrimoine matériel et immatériel. La manifestation a été suivie par un public nombreux et assidu. Les actes de cette journée sont en ligne sur le site de l'INP (<http://www.inp.fr>).

Sylvie Grenet et Christian Hottin



5^e journée du patrimoine culturel immatériel

26 mars 2008, Maison des cultures du monde, Paris

Pour la cinquième fois, la Commission nationale française pour l'Unesco, en collaboration avec la Maison des cultures du monde, a organisé une « journée du patrimoine culturel immatériel ». Alors que les précédentes manifestations avaient porté, entre autres, sur le patrimoine culturel immatériel en France métropolitaine ou dans les départements et territoires d'outre-mer, afin de mieux faire connaître cette notion dans notre pays, il s'agissait cette année d'approfondir le débat en donnant à voir le traitement accordé au PCI dans une des aires culturelles du monde qui est à l'origine du concept : l'Extrême-Orient.

Cette journée très riche a permis de présenter trois systèmes, déjà anciens, d'inscription du patrimoine immatériel sur des listes représentatives et/ou de sauvegarde : ceux de la Chine, de la Corée et du Japon. Ont été évoqués notamment la notion de « technique

artisanale » comme élément du PCI au Japon, et le projet du Centre culturel Asie-Pacifique pour l'Unesco (ACCU), dont le but est d'associer les communautés à la valorisation de leur PCI.

En dépit des différences nationales pouvant exister, l'ensemble des interventions a fait ressortir l'antériorité de la prise en compte du patrimoine immatériel dans les politiques culturelles des pays d'Extrême-Orient, mais aussi et peut-être surtout l'existence d'une approche globalisante, holistique, du fait patrimonial qui mêle indissolublement matériel et immatériel.

Les actes de cette journée seront publiés par la Maison des cultures du monde dans le courant de l'année 2008 (avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication / DAPA).

Sylvie Grenet et Christian Hottin

Le festival international Jean Rouch

27^e bilan du film ethnographique
15-23 mars 2008, musée de l'Homme, Paris

Le bilan du film ethnographique offre tous les ans à son public un large panorama de la production documentaire touchant l'ethnographie, et est à ce titre un bon indicateur des tendances les plus récentes de la recherche et de la création en anthropologie visuelle, qu'il s'agisse des travaux des réalisateurs français ou étrangers. L'énoncé des thèmes regroupant les différents films donne une première idée de ces larges orientations : « devenirs collectifs », « marges », « vibrations », « après la mort », « identités – traditions – folklores », « le troisième sexe ? », « parcours de croyances », « pluies », « ethnofictions », « destins » et pour finir « les travaux et les jours ».

Si certaines séances, telles que « marges » ou « le troisième sexe » abordaient des sujets relevant des questions de société (on pense par exemple au film slovaque de Daniéla Rusnokova distingué pour le prix Mario Ruspoli, décerné par le ministère de la Culture / Direction du livre et de la lecture : *O Soni e jej Rodine*, portrait intime et poignant des difficultés quotidiennes d'une famille tzigane en Europe centrale), de la sociologie ou des *gender studies* plus que de l'ethnologie, bien d'autres proposaient des films qui, à partir des méthodes d'investigations et des concepts de l'ethnologie, donnaient à voir et à comprendre des phénomènes relevant du patrimoine culturel immatériel tel que le conçoit l'Unesco. Ainsi, la fabrication d'un balafon (*M'bi balân blana*, film de Julie Courel, France, 2007), filmée avec une rigueur ascétique, ne cache pour autant rien du caractère sacré et transcendant de l'acte de création que constitue cette réalisation en apparence toute matérielle : en atteste le sacrifice final d'un animal, sensé opérer la consécration de l'instrument. Ce film a reçu le prix Bartok de la société française d'ethnomusicologie. Aucun film ne montrait aussi bien que *Vjesh / Canto* (film de Rossella Schillaci, Italie, 2007) le caractère structurant pour une identité collective – en l'espèce celle de villages de tradition albanophone du sud de la péninsule – que peuvent avoir les musiques traditionnelles transmises de générations en générations dans des groupes vocaux exclusivement féminins. Remarquable à plus d'un titre, ce film a reçu le prix Nanook – Jean Rouch, décerné par CNRS Images.

Les rites liés à la mort, qu'il s'agisse de l'immersion dans la période de deuil suivant celle d'un chef coutumier animiste en Éthiopie (*Le roi ne meurt jamais*, film d'Élise Demeulenaere et Pierre Lamarque, France, 2007) ou de l'approche critique qu'en fait un ethnologue adopté par une famille de Papouasie-Nouvelle-Guinée (*Ngat is dead : Studying mortuary traditions*, film de Christian Suhr et Ton Otto, Danemark, 2007) s'inscrivent également pleinement dans cette perspective. Ces deux films ont reçu respectivement le prix Fatumi, donné par la Société française d'anthropologie visuelle et récompensant un premier film, et le prix du patrimoine culturel immatériel, décerné par le ministère de la Culture / Direction de l'architecture et du patrimoine.

Nombreuses étaient en outre les œuvres qui, sans se soustraire à la critique, recelaient des informations intéressantes sur les pratiques traditionnelles : signalons par exemple *The Queens*, de Nana Sojlev

Christian Hottin

et Zorica Vitez (Croatie, 2007), montrant la revitalisation d'une procession de la Pentecôte en Slavonie, ou encore *L'avenir du banco, maçons et maisons à Djenné* (film de Susan Vogel, USA, 2007). Dans ce dernier travail, en particulier, les liens entre matériel et immatériel étaient remarquablement mis en évidence puisque, si la mosquée de Djenné fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco, elle est tout autant le lieu de pratiques non seulement religieuses mais aussi communautaires : chaque année, tous les quartiers de la ville rivalisent d'habileté et de rapidité pour recréer en un seul jour le monument, se livrant une compétition qui manifeste, par-delà les luttes intracitadines, l'attachement de toute une cité à son principal et symbolique monument. Avec *Visages d'une déesse vénézuélienne*, de Roger Canals (Espagne, 2007), et à travers la description des multiples avatars contemporains en voie de patrimonialisation de la déesse Maria Lionsa, c'est toute la problématique de la permanente réinvention et réinterprétation des rites et pratiques qui était posée.

Rares étaient les films dont le terrain s'ancrait dans l'ethnologie du domaine français. Un pourtant, *Ouvrier de Tamaris*, retient l'atten-



M'bi balân blana, un film de Julie Courel, 2007 : fabrication traditionnelle d'un balafon (Burkina Faso).

tion : avec la même rigueur descriptive que celle mise en œuvre par Julie Courel pour montrer la fabrication d'un balafon, Gilles Remillet retrace les étapes de la naissance, dans une fonderie cévenole, d'un étrier, colossale pièce d'acier entrant dans la constitution des laminoirs. Presque dépourvu de commentaires, le film constitue cependant une réussite, tant du point de vue de la description des savoir-faire qu'en raison de la qualité documentaire de son apport à la recherche sur le patrimoine industriel.